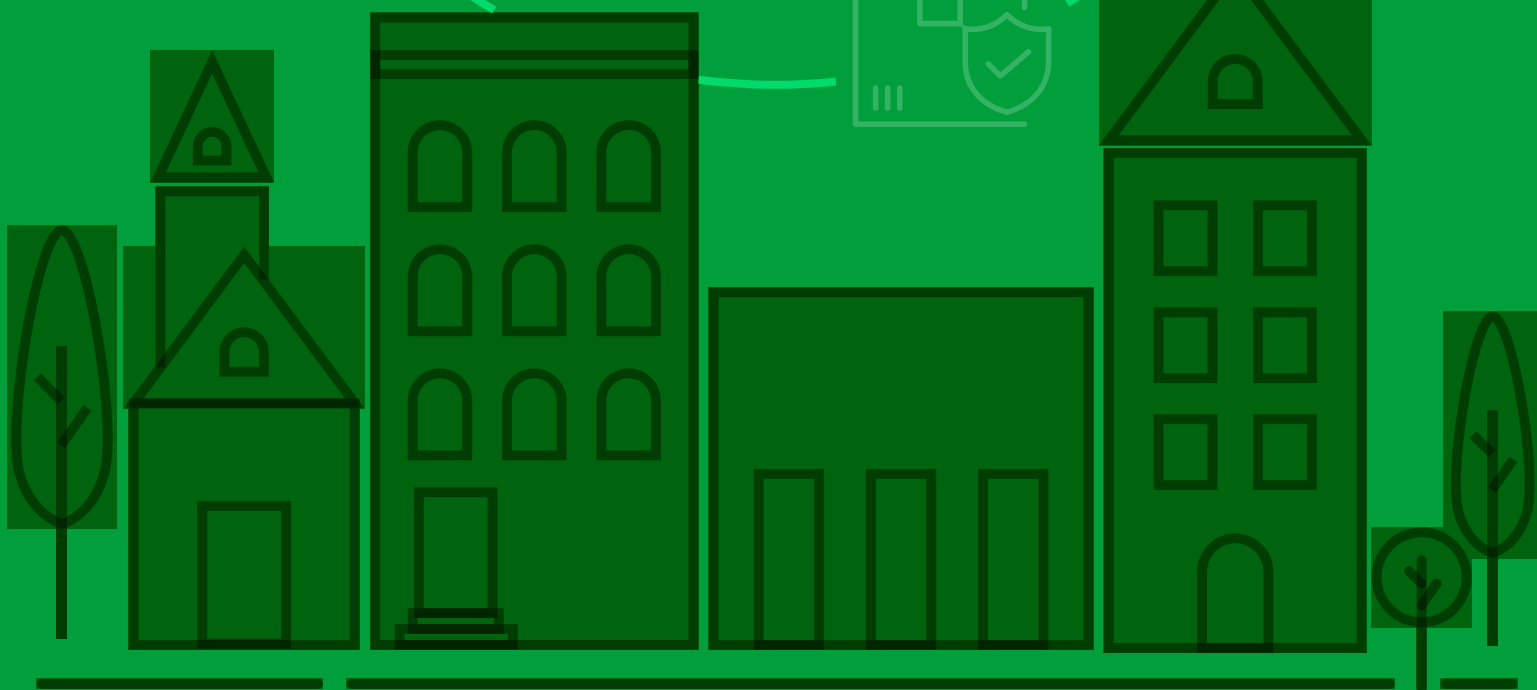


CO₂



CHARTRE DE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE



ÉDITO



Support de l'activité économique, la logistique urbaine est indispensable au bon fonctionnement et au dynamisme des villes. Cependant elle est également génératrice d'externalités négatives : émissions de gaz à effet de serre et particules fines, problèmes de congestion, nuisances sonores...

Pau Béarn Pyrénées Mobilités, la Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ont souhaité engager une réflexion transversale pour organiser et optimiser l'ensemble de ces flux.

Après plusieurs mois de concertation avec les acteurs du territoire, la présente charte vise l'application des grands principes de la logistique urbaine durable.

La mise en œuvre des actions qui la composent garantira la nécessaire transition économique, environnementale et sociale du territoire et de chacun des signataires.

Nicolas Patriarche,

Président de Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Michel Capéran,

chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et des travaux

Thibault Chenevière,

chargé du commerce et des technologies numériques

Kenny Bertonazzi,

chargé de l'emploi, de l'insertion et des mobilités douces



SOMMAIRE

1 - ÉTAT DES LIEUX pages 4 à 7



- La logistique urbaine au service de la ville
 - Une nécessaire démarche partenariale
 - Un enjeu de développement pour le territoire et ses acteurs
-

2 - DÉFINITION D'UN CADRE AMBITIEUX ET PARTAGÉ pages 8 à 13



- Principes directeurs et objectifs
 - Périmètre d'application
 - Engagements
 - Construction et contenu de la charte
-



3 - SUIVI, ÉVALUATION ET COMMUNICATION page 14



4 - FICHES ACTION pages 15 à 25



5 - ANNEXES pages 26 à 28



6 - SIGNATAIRES page 29



1 - ÉTAT DES LIEUX

LA LOGISTIQUE URBAINE : QU'EST CE QUE C'EST ?

Également appelée logistique du dernier kilomètre, elle concerne les flux de marchandises et de biens, de leur acheminement à leur livraison, ainsi que la gestion des flux retours. Elle tient compte également de tous les flux liés à l'activité d'une ville (chantiers, déchets, ...).

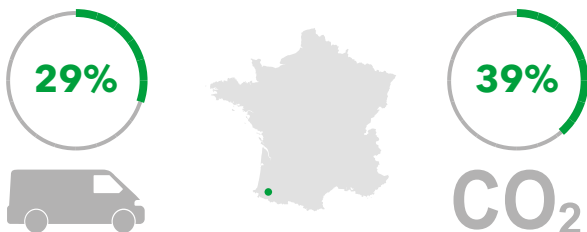
1.1 LA LOGISTIQUE URBAINE AU SERVICE DE LA VILLE

En 2019, au niveau national,



les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds ne représentent que 15% du parc roulant mais sont responsables de 41% des émissions de gaz à effet de serre.

Sur l'agglomération de Pau,



le transport est le deuxième secteur consommateur d'énergie (29%) derrière le résidentiel mais le premier secteur émetteur en tonne équivalent CO₂ (39%). (Sources: Profil Plan Climat 2020)

A l'échelle de Pau Béarn Pyrénées Mobilités, il y a environ 150 000 mouvements (expédition ou réception) de marchandises par semaine. **Seuls 20 % s'opèrent dans le centre-ville de Pau** mais ils représentent la grande majorité des conflits d'usage au vu de la rareté du foncier disponible.

En parallèle les zones d'activités périphériques absorbent 80% des mouvements. Bien qu'ils bénéficient d'une fonction logistique historique bien intégrée, ces espaces nécessitent une attention particulière de par l'évolution des flux et des pratiques qui se diversifient (développement des enseignes et des espaces dédiés).

L'organisation et l'optimisation des flux logistiques doivent s'opérer en tenant compte des spécificités du territoire, pour participer grandement à l'activité commerciale, à l'attractivité touristique et plus globalement aux enjeux de qualité de vie et de santé publique.



1.2 UNE NÉCESSAIRE DÉ-MARCHE PARTENARIALE POUR CRÉER DE NOUVELLES HABITUDES DE TRAVAIL

Sur le territoire, les flux de marchandises représentent 15 à 20 % du trafic routier.

Ils se répartissent de la manière suivante :

50% des flux sont liés aux ménages (déplacements d'achat par les particuliers et livraisons aux particuliers) ;

40 % des flux sont des échanges entre établissements économiques (tous secteurs confondus) ;

10 % des flux sont liés à la « gestion urbaine » (déchets, BTP, déménagements).

La diversité des flux, des acteurs concernés et des structures compétentes pour l'organiser en font un sujet complexe à traiter.

Un écosystème doit ainsi se créer, rassemblant transporteurs, grossistes, fédérations, artisans, commerçants, collectivités, organismes de formation, chambres consulaires, ...

Les priorités et les contraintes des uns n'étant pas forcément celles des autres, une méthode de travail agile et collaborative doit être engagée pour relever le défi commun à tous : la transition économique, énergétique et sociale.

1.3 UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE ET SES ACTEURS



SOCIAL

- Amélioration des conditions de travail des livreurs et manutentionnaires
- Réduction des comportements dangereux liés aux ralentissements et stationnements gênants
- Responsabilisation des consommateurs sur leurs choix qui influent les pratiques logistiques (immédiateté, livraison à domicile...).



ECONOMIQUE

- Réduction de la part du coût du dernier kilomètre (1/3 du coût global)
- Soutien à l'emploi (+/- 100 établissements spécialisés en logistique sur le territoire - Deux principales zones d'implantation des transporteurs : Berlanne à Morlaàs et Induspal à Lons)
- Développement de nouveaux modèles logistiques (réduction des stocks, relocalisation des entrepôts, économie circulaire, cyclo-logistique...)

Exemple d'opérateurs de transport implantés sur le territoire en annexe.



ENVIRONNEMENTAL

- Verdissement des flottes (sur Pau Béarn Pyrénées Mobilités, plus de 99 % des véhicules utilitaires léger et des poids-lourds du territoire roulent aujourd'hui avec des motorisations thermiques)
- Optimisation des nouveaux flux liés au développement du e-commerce
- Participation à l'atteinte des objectifs de Neutralité Carbone à l'horizon 2040 fixés par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.



URBANISME

- Prise en compte des nouvelles pratiques d'approvisionnement dans l'aménagement des espaces publics
- Réserve foncière pour de nouveaux espaces logistiques (espace logistique urbain, hôtel logistique, ...).



REGLEMENTAIRE

- Mise en conformité des aires de livraison (sur les 99 aires observées de la ville de Pau, seules 10 % sont conformes aux recommandations du Cerema)
- Organisation et mutualisation du stationnement selon les besoins (50 % des aires de livraison occupées par des véhicules particuliers lors du diagnostic).



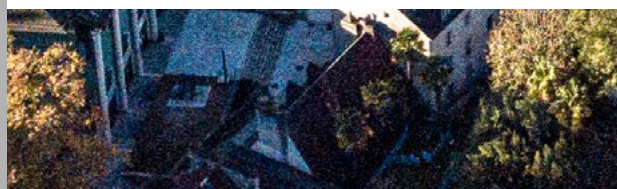


«UNE SYNERGIE AVEC DE NOMBREUSES DÉMARCHES LOCALES»

- Plan de Déplacements Urbains (2020-2030)
- Plan Climat Air Energie Territorial (2018-2024) et Stratégie Neutralité Carbone (2040)
- Dispositif Action Cœur de Ville, pour redonner attrait et dynamisme au cœur de Pau (2018-2026)
- Territoire Zéro Chômeur de longue durée sur 4 quartiers palois (Foirail, Montpensier, Triangle, Les Anglais) depuis 2022
- Plan d'Alimentation Territorial 2023-2026, piloté par le Pays de Béarn
- Plateforme logistique portée par «Mangez béarnais», dédiée à la commercialisation de produits locaux
- Animation des filières agricoles dans la production et la transformation des produits par Collectif fermier 64



PAYS de
BÉARN





2 - DÉFINITION D'UN CADRE AMBITIEUX ET PARTAGÉ

2.1 PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS



Le Plan de Déplacements Urbains approuvé en janvier 2021 compte plusieurs mesures avec comme objectif les livraisons respectueuses, la limitation de la démultiplication

des véhicules de livraison et l'intégration de la problématique des marchandises dans le projet de développement du territoire.

Il mentionne les termes : #Espace logistique urbain, #VUL électrique, #cyclo-logistique, #logistique inverse, #charte urbaine durable.

Deux grands objectifs : Organiser les déplacements des véhicules pour limiter les nuisances & Accompagner les acteurs vertueux et les évolutions de pratiques

La présente charte vise une démarche d'amélioration continue des conditions de livraison et d'enlèvement de marchandises sur le territoire en favorisant le dynamisme économique de proximité et en maîtrisant les impacts environnementaux des chaînes logistiques. Elle instaure également un dialogue entre les acteurs locaux, en particulier entre les signataires.

Il s'agit d'un document cadre permettant de mobiliser et d'associer fortement ces partenaires autour de principes directeurs que sont :

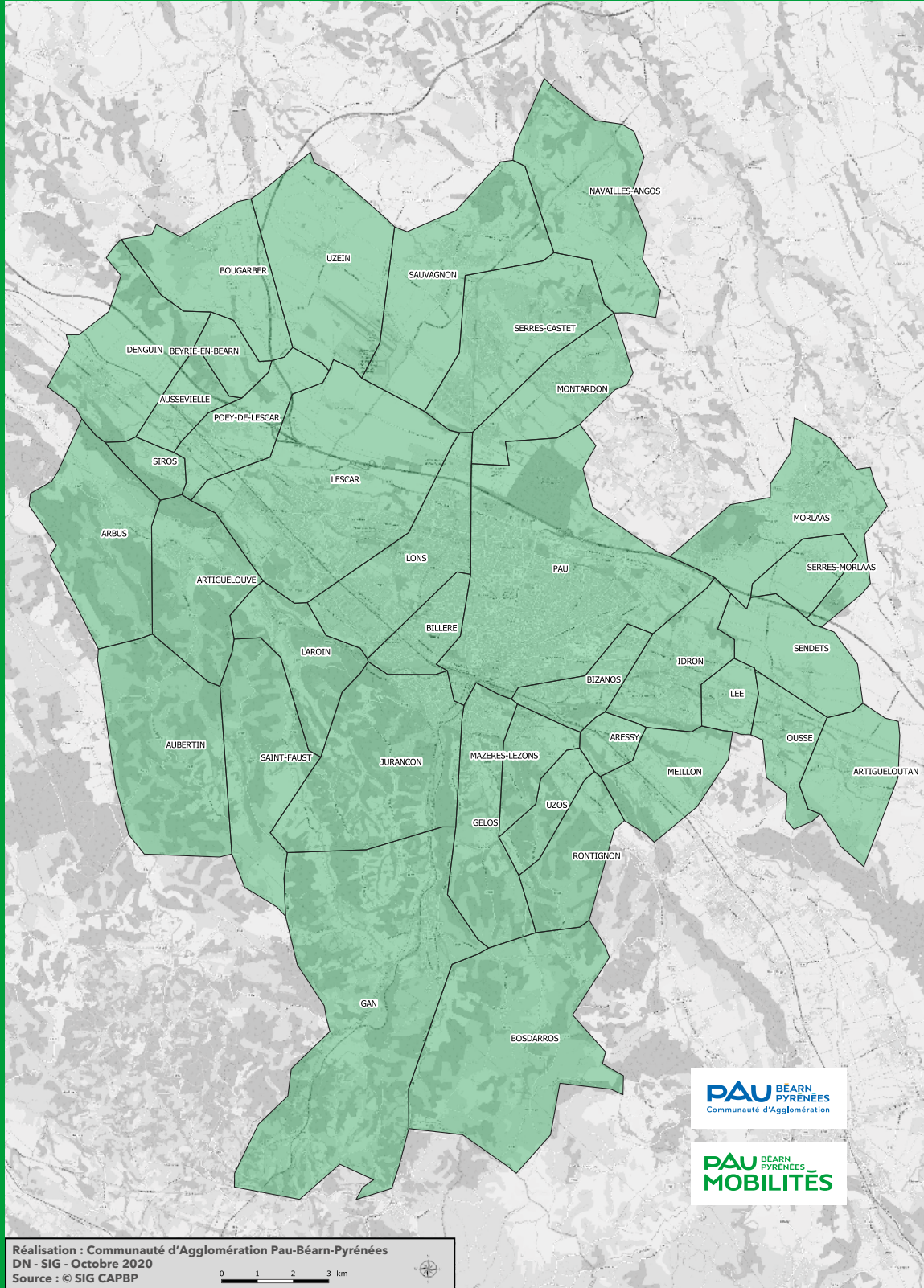
- **l'apaisement** et l'attractivité des centralités,
- **l'amélioration** des conditions de livraison sur l'espace public,
- **l'optimisation** des activités

sur le territoire et la compétitivité de l'offre logistique,

- **la diversification** des modes de livraison et des motorisations,
- **la réduction** des émissions polluantes,
- **l'intégration** des besoins en matière de logistique dans les projets urbains et les documents de planification,
- **la sensibilisation** et le développement d'une culture commune sur le rôle de chacun,
- **l'accompagnement** de démarches volontaires et la professionnalisation de nouveaux flux,
- **la valorisation** d'un engagement collectif, ambitieux et innovant.



2.2 PÉRIMÈTRE D'APPLICATION





Les 37 communes du territoire

Bien qu'une grande partie des actions se focalisent sur le centre-ville de Pau, terrain qui concentre une grande partie des enjeux, **le périmètre géographique d'application de cette charte est celui de Pau Béarn Pyrénées Mobilités**. Ce syndicat mixte, autorité organisatrice des mobilités, regroupe les **31 communes de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées et celles situées au nord de Pau** : Morlaàs, Serres-Morlaàs, Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon, Serres- Castet.

Par ailleurs cette charte est ouverte à tous les acteurs de la logistique urbaine dans leur grande diversité : acteurs publics, transporteurs, messagers, expressistes, grossistes, artisans, commerçants et e-commerçants, restaurateurs, acteurs du BTP, des déménagements, de la collecte des déchets, fournisseurs, producteurs...



Les nouveaux flux, filières émergentes et nouvelles pratiques (circuits courts-locaux, biodéchets, emballages consignés, cyclo-logistique...) **font l'objet d'une attention particulière.**

2.3 ENGAGEMENTS

Les signataires de la charte s'engagent à coordonner leurs actions et à travailler dans le sens d'un intérêt commun pour l'organisation d'une logistique durable du territoire. Ils privilégieront des actions concrètes, mesurables et s'inscrivant dans la durée.

Concrètement, les signataires s'engagent à :

- **respecter la charte établie,**
- **mettre en œuvre des actions** allant dans le sens d'une logistique urbaine plus durable,
- **prendre des engagements environnementaux** pour tendre vers

une logistique moins émettrice (GES, polluants locaux...),

- **respecter le planning** de mise en œuvre défini conjointement,
- **Identifier des collaborateurs et partenaires** qui pourront piloter les actions dans le temps,
- **Définir une méthode d'évaluation** des actions engagées et partager les données permettant la conduite de ces évaluations,
- **Assurer un suivi et une animation du déroulement de la charte** en participant aux instances et groupes projets définis,





2.4 CONSTRUCTION ET CONTENU DE LA CHARTE

Enjeu majeur de par son impact dans la vie quotidienne des administrés et des acteurs économiques, la logistique a été appréhendée dans le cadre de cette charte, comme un objectif transversal et une ambition partagée.

Les spécificités locales ont orienté le contenu des actions pour en faire un outil opérationnel avec une réelle plus-value. L'application de cette charte devra faciliter et enrichir les projets et initiatives locales existants mais aussi guider les démarches futures.

3 GRANDES INSTANCES



1 CALENDRIER





PRÉSENTATION DES ACTIONS QUI ÉMANENT DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION, REGROUPÉES PAR AXES STRATÉGIQUES).

Aménager l'espace de façon à simplifier la logistique, apaiser le centre-ville et diminuer les nuisances

- 01 Aménager des aires de livraison en adéquation avec les besoins.
- 02 Aménager des espaces d'attente pour les poids-lourds dans les zones d'activités périphériques.
- 03 Faire évoluer progressivement les accès du cœur piéton de Pau pour conforter ce secteur pacifié.
- 04 Faciliter et anticiper la mise en place de la ZFE-M

Favoriser la mise en place de flux et pratiques émergentes

- 05 Soutenir la cyclo-logistique.
- 06 Organiser un chantier de travaux exemplaire et reproductible.
- 07 Soutenir le développement des filières de circuits-courts.

Coordonner les acteurs locaux et les encourager vers une logistique urbaine durable

- 08 Encourager les principaux acteurs générateurs de flux, à garantir la logistique urbaine durable.
- 09 Réaliser un schéma de déploiement des infrastructures d'avitaillement en énergie.
- 10 Dialoguer et communiquer autour de la logistique urbaine durable.
- 11 Accompagner les partenaires Interlud, vers la formation et les outils de pilotage en faveur de la logistique urbaine durable.



Le contenu des actions définies ci-dessus est détaillé dans les fiches actions.

CHIFFRES-CLÉ

90
participants
aux ateliers de concertation

+30
partenaires
différents *inscrits dans les équipes projet*

+200 000 €
fléchés
sur 6 ans *(en plus des objectifs intégrés aux actions déjà planifiées)*

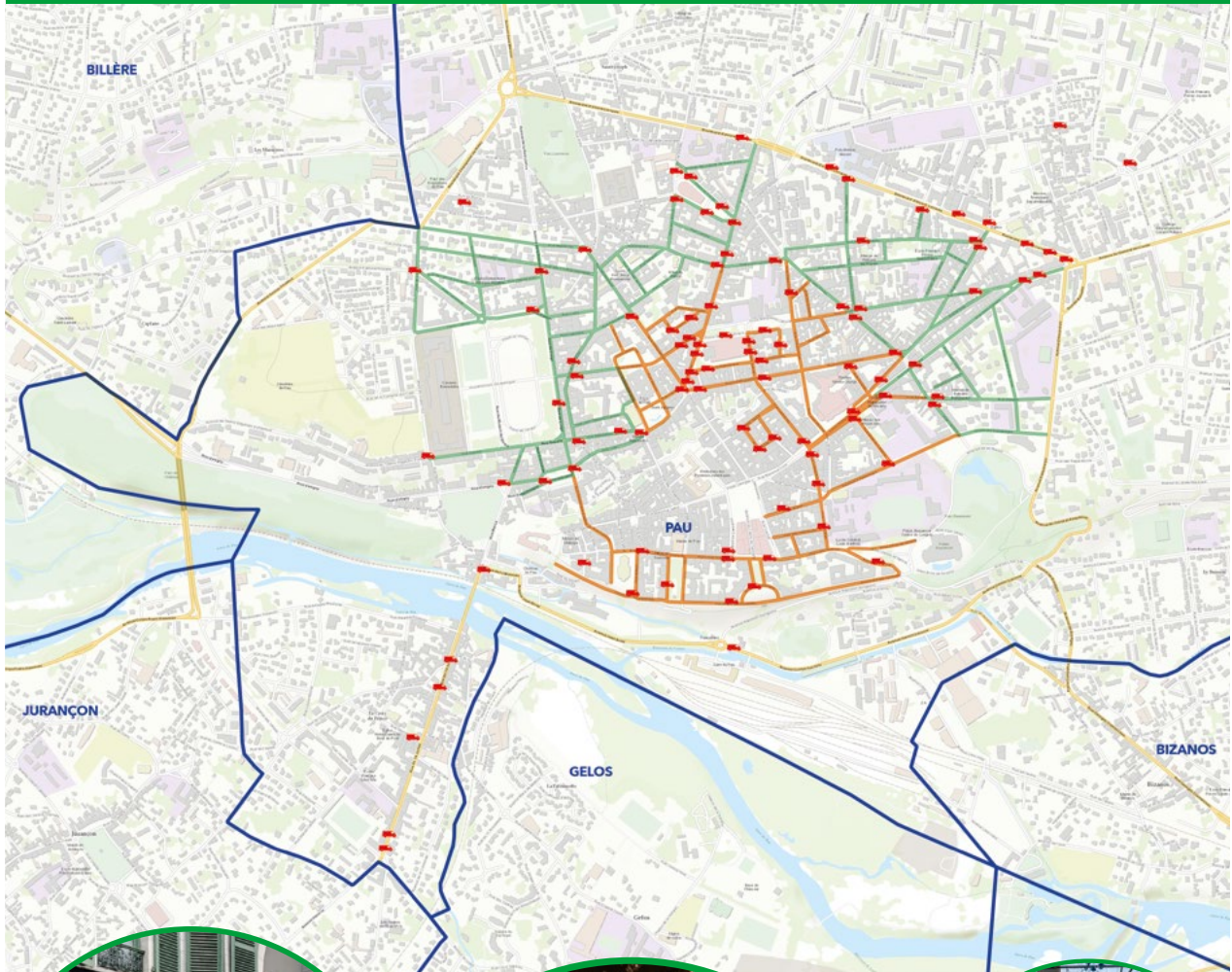
9
actions
lancées *dès 2023*

Parallèlement aux actions définies à l'échelon local, la charte de Pau Béarn Pyrénées Mobilités soutient des mesures nationales indispensables à l'atteinte d'objectifs communs à l'ensemble des territoires Interlud :

- Réduire les emballages qui génèrent des flux importants (logistique inversée) sur l'ensemble des zones commerciales (centre-ville et zones d'activités).
- Inciter le consommateur, lors de son acte d'achat en ligne, à opter pour une livraison durable (mutualisée, regroupée, délais allongés). Sans cette incitation, les conciergeries de quartier ou tous autres dispositifs locaux de mutualisation ne pourront trouver leur public.
- Soutenir la formation et la pratique de l'écoconduite pour les véhicules utilitaires légers (permis B) et la formation des cadres de la logistique aux nouveaux enjeux de la logistique urbaine durable.



RÉPARTITION DES AIRES DE LIVRAISON SUR PAU (Source SIG Web)





3 - SUIVI, ÉVALUATION ET COMMUNICATION

3.1 GOUVERNANCE ET ANIMATION

L'animation de cette charte est à la charge de Pau Béarn Pyrénées Mobilités qui mettra en place plusieurs instances de pilotage :



ÉQUIPES PROJET

Pour chacune des actions, différents membres se sont inscrits pour faire partie de l'équipe projet (cf. Fiches actions en annexe). Chacune de ces équipes sera réunie autant que nécessaire pour assurer l'atteinte des objectifs. De nouveaux acteurs pourront intégrer les équipes projet au fil de la démarche.



COMITÉ DE PILOTAGE

Il réunira une fois par an les membres du Comité des Partenaires constitué lors de la concertation et les quatre élus référents. Cette instance assurera la coordination globale de la démarche et le portage politique des enjeux.

Toute nouvelle action ou modification d'action sera actée au sein de cette instance.

Parallèlement à cela, l'action 10 «Dialoguer et communiquer autour de la logistique urbaine durable» garantira l'animation, le suivi, l'évaluation

de cette charte. L'ensemble des signataires sera informé des avancées de la charte grâce aux supports de communication développés dans le cadre de cette action.

3.2 MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le suivi global de la charte sera fait grâce à la mise à jour d'un fichier numérique, transmis par le CEREMA.

Les données collectées seront issues d'observations terrain, d'enquêtes, de données métiers, de cartographies, etc.

Les signataires de cette charte s'engagent à faciliter cette récolte de données en répondant aux sollicitations de Pau Béarn Pyrénées Mobilités.

Une présentation annuelle des objectifs sera faite aux signataires de la charte, via les supports de communication déployés.

3.3 COMMUNICATION

Des communications régulières (articles de presse, articles sur site internet, événements...) seront faites sur l'avancée des actions de la charte.

Cette communication sera pensée à l'attention des partenaires mais également de l'extérieur pour valoriser les avancées du territoire et l'engagement des acteurs locaux.



4 - FICHES ACTION

FICHE ACTION 01

AMÉNAGER LES AIRES DE LIVRAISON EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS



Objectif : Favoriser l'utilisation des aires de livraison et participer à une meilleure organisation des déplacements.

CONTEXTE

La grande majorité des aires de livraison du territoire se situe sur la ville de Pau. Après analyse terrain (99 aires observées), 90% ne sont pas conformes aux recommandations de dimensions du CEREMA, donc généralement non adaptées aux poids-lourds. Dans la pratique, ces aires sont le plus souvent utilisées en stationnement par des véhicules particuliers et donc non disponibles pour des véhicules en livraison.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

Ville de Pau - Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

CAPBP (DMEP), Groupe La Poste, Amazon, CCI Pau Béarn, Réseau Le Saint, Terreazur Pomona, Relais d'Or Pomona, Ville de Pau, UMIH, Kuehne Nagel, DPD Lons, Union TLF.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réaménager les aires de livraison non conformes par ordre de priorité, en tenant compte notamment des projets de rénovation urbaine.
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrage et les chargés d'opérations Ville Pau-CAPBP au respect de la réglementation pour tout projet de création d'aires de livraison.
- Contrôler et sanctionner l'utilisation non règlementée des aires de livraison.
- Assurer une veille avec les utilisateurs sur la qualité des aires et les éventuels freins à leur utilisation
- Diversifier l'usage des aires de livraison en y autorisant le stationnement des particuliers aux heures où elles sont le moins utilisées (après-midi).
- Promouvoir l'appropriation des aires par les acteurs économiques via des outils numériques d'information.
- Identifier avec l'aide de l'outil SILOGUES le besoin de création de nouvelles aires de livraison.

INDICATEURS DE SUIVI

- % d'aires de livraison conformes.
- Taux d'occupation des aires de livraison par usager (transporteurs, commerçants, clients).
- Nombre d'infractions relevées.
- Nombre d'aires de livraison.

MOYENS



- Intégré au budget général Ville de Pau et CAPBP
- 9 k€ de SILOGUES

CALENDRIER



2023 - 2025

ÉTAT D'AVANCEMENT



Démarrage

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 3 et 8

**FICHE ACTION****02**

AMÉNAGER DES ESPACES D'ATTENTE POUR LES POIDS-LOURDS DANS LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES



Objectifs : Permettre aux chauffeurs poids-lourds de stationner dans des conditions adaptées et sécurisées tout en intégrant la fonction de logistique dans le paysage des zones d'activités.

CONTEXTE

Les zones d'activités économiques et artisanales du territoire accueillent 2/3 des flux de marchandises. Les besoins en stationnement sont donc importants sachant qu'elles attirent également les transporteurs en transit, à la recherche d'équipements et de services de première nécessité et devant parfois s'arrêter un certain temps (jusqu'à une demi-journée) avant de repartir. Bien que la fonction logistique soit apparentée à ces zones, l'aménagement d'espaces d'attente n'est pas toujours prévu et des poids-lourds peuvent stationner à des endroits gênants voire dangereux et provoquer des dégradations des bas-côtés.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

| EPCI, communes.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

| CAPBP (DMEP, DUACD, DADE), Amazon, Kuene Nagel, FNTR Aquitaine.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Aménager des espaces d'attente poids-lourds (action en cours de réflexion dans le cadre de la requalification des zones Lescar Soleil et Induslons).
- Interroger, lors du choix des rues à aménager, le besoin en stationnement des véhicules légers afin d'optimiser l'usage des aires selon les moments de la journée et répondre à toutes les problématiques de stationnement (restauration, loisirs...).
- Étudier systématiquement dans chaque projet d'aménagement d'espaces publics ou de construction, la pertinence de créer d'éventuels espaces d'attente.
- Communiquer sur l'existence de ces espaces et jalonner leur accès.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'espaces d'attente créés.
- Taux d'occupation.
- Répartition géographique.

MOYENS



Intégré au budget général des pilotes

CALENDRIER



2023 - 2026

ÉTAT D'AVANCEMENT



Démarrage



FICHE
ACTION
03

FAIRE ÉVOLUER PROGRESSIVEMENT LES ACCÈS DU CŒUR PIÉTON DE PAU POUR CONFORTER CE SECTEUR PACIFIÉ



Objectifs : Limiter le nombre de véhicules en circulation dans le cœur piéton tout en encourageant les solutions alternatives pour favoriser la cohabitation des usages.

CONTEXTE

Le diagnostic réalisé précise que les flux du centre-ville ne représentent qu'un cinquième des flux logistique sur le territoire mais qu'ils sont les plus problématiques : conflits d'usage sur un espace contraint et fortement fréquenté. La démultiplication des autorisations d'accès et l'ancienneté des systèmes de contrôle ne participent pas à la pacification de cet espace pour en faire un véritable lieu de vie. Face au développement du e-commerce et par anticipation des règles de la ZFE-m, la définition d'un cadre clair est souhaitée par un certain nombre d'acteurs du centre-ville.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

Ville de Pau.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

Ville de Pau-CAPBP (DPSP, DHRU, DMEP et MSLT), STEF, Groupe La Poste, Groupe AB, Amazon, Mobiakademy, STEP- Les Triporteurs palois, CCI Pau Béarn, UMIH, DPD Lons, Union TLF.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Étudier la restriction des horaires d'accès au cœur piéton et sensibiliser les élus et techniciens aux enjeux de pacification (visites terrain).
- Analyser les profils des ayants-droits pouvant accéder au cœur piéton.
- Créer des espaces servant d'aires de livraison aux entrées du périmètre, pour permettre les livraisons à pied dans le centre-ville aux horaires de fermetures aux véhicules thermiques
- Étudier spécifiquement les accès artisans pour comprendre leurs besoins et faciliter leurs déplacements en véhicules thermiques quand ils sont réellement nécessaires.
- Contrôler et verbaliser les accès irréguliers au cœur piéton.
- Favoriser le verdissement des flottes de véhicules de livraison : autoriser les livraisons à tous les modes le matin et uniquement aux modes alternatifs (véhicules propres, vélo, marche) l'après-midi.
- Accompagner l'évolution des mesures d'accès au cœur piéton par la communication et l'information nécessaire.
- Étudier l'application du dispositif à d'autres zones.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de véhicules motorisés pénétrant le centre-ville hors horaires dédiés.
- Nombre d'ayants-droits.
- Part de colis livrés de façon alternative sur le périmètre.
- Emissions de GES évitées via le report vers des solutions alternatives.
- Nombre d'infractions relevés.

MOYENS



50 k € (Logiciel gestion accès - budget annexe parking Ville de Pau)

CALENDRIER



2023 - 2026

ÉTAT D'AVANCEMENT



Consolidation

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 1, 4 et 5

**FICHE ACTION****04****FACILITER ET ANTICIPER
LA MISE EN PLACE DE LA ZFE-M**

Objectifs : Définir les contours de la future ZFE-m et construire le dispositif (règles, calendrier, contrôles, dérogations...) avec les acteurs économiques.

CONTEXTE

L'agglomération de Pau au sens INSEE (55 communes) est soumise à l'obligation d'instaurer une ZFE-m (zone à faibles émissions mobilités) d'ici le 1er janvier 2025. La méthode de concertation initiée par INTERLUD est l'opportunité de travailler de façon partagée à la mise en place de cette action.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

| Pau Béarn Pyrénées Mobilités, EPCI et communes concernées.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

| Ville de Pau-CAPBP (DPSP), Union TLF, Terreazur Pomona, Amazon, Graines de compost, CCI Pau Béarn, Relais d'Or Pomona, EPLV, Schenker France, Renault trucks, OTRE Pays de l'Adour.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réaliser l'étude préfiguration pour définir le périmètre et le scénario à retenir (étude de l'état du parc de véhicules en circulation et des secteurs d'exposition des populations).
- Inclure les représentants des acteurs de la logistique (fédérations ...) dans la démarche de constitution des futures règles de la ZFE-m afin de les adapter aux enjeux et problématiques des différents acteurs économiques (en particulier aux petites entreprises, agriculteurs, artisans, ...)
- Informer les acteurs et la population en communiquant régulièrement sur les règles et le calendrier de mise en œuvre.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de véhicules par vignette Crit'Air sur le périmètre.
- Indice mensuel de la qualité de l'air sur le périmètre (PM2,5, PM 10 et NOX).

MOYENS

75 000 € (recrutement d'un chargé de mission dédié à la mise en œuvre et au suivi sur 3 ans)

CALENDRIER

2023 - 2026

ÉTAT D'AVANCEMENT

Démarrage

LIEN AVEC FICHE(S)

n° 3, 8 et 9



**FICHE
ACTION**
05

SOUTENIR LA CYCLO-LOGISTIQUE



Objectifs : Aider les acteurs de la cyclo-logistique à se développer et à s'inscrire de façon pérenne dans l'écosystème de la logistique urbaine / Encourager les acteurs économiques à recourir à la cyclo-logistique en propre ou en sous-traitance.

CONTEXTE

La cyclo-logistique est une solution de livraison qui se développe fortement en zone denses et contraintes ces dernières années. Elle permet de diminuer les nuisances du dernier km et serait pertinente pour environ 50% de ce qui est livré en centre-ville. Sur Pau, plusieurs acteurs développent cette alternative : Les Triporteurs palois ont fait de la livraison en vélo-cargo leur activité principale et poursuivent leurs efforts pour parvenir à la viabilité de leur modèle économique. Graines de compost a quant à lui lancé un projet de collecte à vélo de biodéchets auprès des professionnels.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

| Pau Béarn Pyrénées Mobilités.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

| Croix Rouge, Réseau Le Saint, Groupe La Poste, Groupe AB, CARSAT, Amazon, Graines de compost, STEP-Les Triporteurs palois, DPD Lons, Schenker France. Renault trucks.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Participer au programme COLISACTIV' pour soutenir financièrement les acteurs de la cyclo-logistique.
- Accompagner les projets de développement de la cyclo-logistique sur le territoire, en particulier pour les flux de la logistique inversée (collecte de biodéchets, ramasse d'emballages consignés, portage de repas et retour des contenants...).
- Mettre en relation les acteurs de la cyclo avec les autres acteurs du territoire.
- Favoriser la cyclo-logistique via les marchés publics.
- Faciliter la circulation à vélo-cargo sur le territoire et prendre en compte le volet prévention du risque routier grâce à l'accompagnement de la CARSAT.
- Prévoir des largeurs suffisantes sur les aménagements cyclables structurants.
- Limiter les accès aux autres véhicules sur certains secteurs à certains moments.
- Mettre en place une aide financière aux entreprises et associations pour l'acquisition de vélos cargos à assistance électrique.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'acteurs implantés.
- Nombre d'ETP en cyclo-logistique.
- Nombre de points livrés.
- Part de marché de la cyclo-logistique pour les livraisons.
- Kilomètres parcourus et GES évités.
- Nombre de passages de vélo-cargo (comptages).

MOYENS



10 k€/an (Aide à l'achat vélos cargos) - Programme CEE ColisActiv'

CALENDRIER



2023 - 2026

ÉTAT D'AVANCEMENT



Consolidation

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 3 et 4

**FICHE
ACTION****06****ORGANISER UN CHANTIER DE TRAVAUX
EXEMPLAIRE ET REPRODUCTIBLE**

Objectifs : Prendre en compte la logistique dans l'ensemble des chantiers publics / Accompagner les initiatives locales et privées pour coconstruire des projets exemplaires.

CONTEXTE

La Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération disposent d'un patrimoine immobilier important et pilotent les plus grands chantiers du centre-ville. Lors de chaque opération (bâtiment ou quartier), une méthodologie précise est appliquée autour de l'organisation et du suivi du chantier. Cependant, la logistique n'est pas encore inscrite dans la conduite de projets malgré les flux importants générés.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

Ville de Pau, CAPBP, FFBTP 64.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

Ville de Pau-CAPBP (DUACD, ODP, DMEP et MSLT), Réseau Le Saint, Batail Log, CARSAT.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Piloter un chantier exemplaire de la collectivité en travaillant, dès son identification et sa définition à l'intégration des principes de logistique urbaine : de la mission d'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) à l'information des intervenants (maître d'œuvre, entreprises principales, sous-traitants).
- Améliorer les outils d'information existants, pour accompagner la réalisation de ce chantier pilote : carte des zones de congestion, simplification des démarches administratives,
- Expérimenter des solutions numériques et techniques facilitant la bonne prise en compte de la logistique urbaine dans les chantiers.
- Intégrer dans les marchés publics n'ayant pas de mission OPC un volet logistique urbaine, selon le retour d'expérience du chantier pilote et les préconisations Interlud.
- Réfléchir à l'élaboration d'un support pour accompagner, à termes, tous les maîtres d'ouvrage et les entreprises dans l'appropriation des enjeux de logistique urbaine durable (gestion des zones à circulation difficile, réutilisation de matériaux sur site...).

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de chantiers avec logistique urbaine intégrée.

MOYENS

Budget général
ou de l'opération
Ville de Pau - CAPBP

CALENDRIER

2023 - 2028

ÉTAT D'AVANCEMENT

Expérimentation

LIEN AVEC FICHE(S)

n° 8



FICHE ACTION 07

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE CIRCUITS-COURTS



Objectifs : Soutenir le développement des circuits-courts locaux à travers l'organisation des flux logistiques.

CONTEXTE

Une déconnexion existe entre la production alimentaire locale et la consommation de ces produits sur le territoire. Un travail important de rapprochement de l'offre et de la demande est donc initié par de nombreuses structures agricoles. Cependant, la logistique est un point souvent bloquant dans la mise en place des circuits courts car cet aspect essentiel de cette nouvelle activité n'est pas maîtrisée par la filière. Faute d'organisation, la gestion des flux induits consomme du temps et de l'argent aux producteurs. Plusieurs projets émergent ainsi sur le territoire pour maîtriser cette part dominante des circuits-courts :

- Plateforme logistique portée par l'association « Mangez béarnais » dédiée à la commercialisation des produits locaux, en direction de la restauration collective notamment.
- L'animation de filières en amont, par le Collectif Fermier 64 (réseau qui fédère 10 structures agricoles et réunit 1 000 fermes) pour accompagner les agriculteurs dans la production et la transformation des produits (fruits et légumes / produits laitiers / produits carnés / céréales et légumineuses).
- Le label Manger Bio et Local du Département, qui fait le lien entre les cantines et les producteurs locaux.
- Le Plan d'Alimentation Territorial (PAT) du Pays de Béarn, cherchant à reconnecter les consommateurs aux producteurs locaux, en facilitant la mise en place de nouveaux schémas logistiques.
- Les casiers automatisés de remise de la Ceinture Verte (vente des productions des maraîchers installés en agriculture biologique sur l'agglomération paloise).

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

| CAPBP, Pays de Béarn, Chambre d'agriculture, Collectif fermier 64, Ceinture verte, Département 64.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

| Graines de compost, Réseau Le Saint, UMIH.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Soutenir les initiatives locales existantes (énumérées dans la partie « contexte ») et futures en facilitant notamment la mise en relation des acteurs concernés.
- Rendre éligible les activités de logistique liées aux circuits courts dans les mesures d'accompagnement déployées via le programme INTERLUD.
- Participer aux actions destinées à favoriser, à travers la commande publique, la production locale : de la définition du besoin (menus adaptés) à l'intégration de critères dans les marchés publics.

INDICATEURS DE SUIVI

- % de produits béarnais consommés sur le territoire.
- % de produits locaux dans les menus des cantines publiques.
- Kilomètres et CO2 évités.

MOYENS



Intégré aux projets des structures pilotes

CALENDRIER



2023 - 2026

ÉTAT D'AVANCEMENT



Consolidation

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 11



**FICHE
ACTION**
08

ENGAGER LES PRINCIPAUX ACTEURS GÉNÉRATEURS DE FLUX, A GARANTIR LA LOGISTIQUE URBAINE DURABLE



Objectifs : Augmenter la part des véhicules propres dans le parc roulant PL et VUL du territoire / Optimiser l'efficacité des tournées de livraison sur le territoire.

CONTEXTE

99% des PL et VUL en circulation sur le territoire roulent au diesel ou à l'essence. La collectivité a une double responsabilité : dans les flux qu'elle pilote et génère (en propre et en sous-traitance) et dans la mise en place d'une réglementation contribuant à un verdissement progressif du parc des acteurs publics et privés. Par ailleurs, les livraisons ne sont pas toujours optimisées. Ces enjeux pourront s'intégrer au SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) en cours de définition par la Ville de Pau-CAPBP.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

Pau Béarn Pyrénées Mobilités, CAPBP et Ville de Pau.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

STEF, GRDF, Amazon, Mobiakademy, Schenker France, Carrefour, DPD Lons, OTRE Pays de l'Adour, Teréga, Union TLF, Renault trucks.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Collectivités

- Exemplarité : optimiser les déplacements internes via des solutions numériques et verdir le parc de véhicules de la collectivité en définissant un programme pluriannuel d'investissement.
- Inciter les antennes satellites et les sous-traitants à verdir leur flotte, en intégrant la durabilité de la logistique urbaine (en particulier les motorisations) comme critère d'attribution des marchés publics.
- Inciter les antennes satellites et les sous-traitants à optimiser leurs livraisons, en définissant au mieux les besoins (lieux, fréquences, jours et délais) lors de la rédaction des marchés publics.
- Encourager, via la réglementation, des pratiques vertueuses et responsables (ZFE - Accès centre-ville...).
- Favoriser la mise en relation entre les offreurs de solutions et les acteurs économiques pour les aider dans leur prise de décision et construire de façon pérenne un mix énergétique favorable au verdissement du parc roulant.

Acteurs économiques engagés

- Optimiser et verdir son parc de véhicules en tenant compte des évolutions réglementaires et environnementales.

INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de véhicules propres dans la flotte de la collectivité et sous-traitants.
- Taux de véhicules propres dans la flotte des acteurs logistiques du territoire.
- Part des marchés publics intégrant des critères de logistique urbaine.

MOYENS



Budget général collectivités
30 k € outil d'optimisation
des tournées CAPBP

CALENDRIER



2024 - 2030

ÉTAT D'AVANCEMENT



Démarrage

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 4 ET 9



**FICHE
ACTION**
09

RÉALISER UN SCHÉMA DE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES D'AVITAILLEMENT EN ÉNERGIE



Objectifs : Proposer un maillage du territoire en termes d'infrastructures pour verdir le parc de véhicules des acteurs publics et privés du territoire.

CONTEXTE

Le mix énergétique est indispensable dans le développement des mobilités (transport de personnes ou de marchandises). Afin d'atteindre les objectifs de Neutralité Carbone à l'horizon 2040 et d'accompagner la mise en place de la ZFE-m, il est indispensable de proposer aux acteurs du territoire des solutions d'avitaillement variées et complémentaires.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

TE64, communes, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

Réseau Le Saint, GRDF, Amazon, Groupe AB, Teréga, Graines de compost, EnR64/Stirvia, Union TLF, OTRE Pays de l'Adour.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Intégrer les enjeux de logistique urbaine (poids-lourds & véhicules légers) dans le Schéma Départemental d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électrique (SDIRVE) afin d'élaborer un schéma permettant le développement complémentaire des énergies sur le territoire, voire le Département des Pyrénées-Atlantiques.
- Intégrer la mobilité et la logistique urbaine dans le Schéma de développement des énergies renouvelables porté par l'agglomération Pau Béarn Pyrénées.
- Accompagner le développement du bioGNV à travers ce schéma départemental et son annexe.
- Accompagner les acteurs économiques dans leurs choix de verdissement des flottes de véhicules.
- Dialoguer avec les collectivités locales pour faciliter l'émergence de projets publics et privés, selon leurs compétences.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de stations d'avitaillement par type d'énergie.
- Nombre d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.
- Sources d'énergie disponibles sur le territoire pour la mobilité.
- Nombre de VUL et PL énergies alternatives.

MOYENS



Budget TE64 et communes (SDIRVE) ; Budget CAPBP (schéma des énergies renouvelables)

CALENDRIER



2023 - 2028

ÉTAT D'AVANCEMENT



Consolidation

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 4 et 8

**FICHE ACTION****10****DIALOGUER ET COMMUNIQUER AUTOUR DE LA LOGISTIQUE URBAINE DURABLE**

Objectifs : Suivre l'état d'avancement des actions pour les adapter aux besoins exprimés / Encourager de nouveaux acteurs à participer à la démarche / Intégrer de nouvelles actions en accord avec les principes de la charte / Valoriser les actions découlant de la démarche Interlud du territoire de Pau à l'échelle nationale.

CONTEXTE

Pau Béarn Pyrénées Mobilités s'est inscrite dans le programme InTerLUD dès son lancement. Le territoire figure donc parmi les premiers engagés et doit partager son expérience avec les autres collectivités et acteurs économiques pour favoriser l'amélioration continue de ses pratiques. Parallèlement à cette communication vers les entités extérieures, une instance de dialogue interne veillera à poursuivre le pilotage du dispositif localement.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

Pau Béarn Pyrénées Mobilités.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

FFBTP, Amazon, Groupe Le Saint, Mobiakademy, STEP-Les Triporteurs palois, Graines de compost, EPLV, CCI Pau Béarn, Schenker France, Union TLF, OTRE Pays de l'Adour, DPD Lons, Teréga.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réunir périodiquement le Comité des partenaires INTERLUD, pour suivre et évaluer les avancées du programme.
- S'appuyer sur le Comité des partenaires et le réseau INTERLUD pour construire et déployer les actions inscrites dans la charte.
- Valoriser les initiatives et les avancés d'InTerLUD via différents supports de communication (page Linked in, site pau.fr, ...) afin de mettre en avant les acteurs engagés.
- Mettre en place un outil numérique d'échange et de partage d'expérience avec les partenaires (équipe TEAMS, site internet, ...).

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de réunions du Comité des partenaires.
- Nombre de participants / instance.
- Campagnes de communication annuelles réalisées.

MOYENS

2 000€/an pour les outils de communication et temps d'animation (budget général Pau Béarn Pyrénées Mobilités)

CALENDRIER

Tout au long de la charte

ÉTAT D'AVANCEMENT

Démarrage

LIEN AVEC FICHE(S)

Lien avec toutes les fiches



**FICHE
ACTION**
11

ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES INTERLUD, VERS LA FORMATION ET LES OUTILS DE PILOTAGE EN FAVEUR DE LA LOGISTIQUE URBAINE DURABLE



Objectifs : Suivre l'état d'avancement des actions pour les adapter aux besoins exprimés / Encourager de nouveaux acteurs à participer à la démarche / Intégrer de nouvelles actions en accord avec les principes de la charte / Valoriser les actions découlant de la démarche Interlud du territoire de Pau à l'échelle nationale.

CONTEXTE

La logistique urbaine durable repose sur de nombreux principes qui sont complexes à croiser. La multiplicité des acteurs et des enjeux nécessite de se familiariser avec cette nouvelle façon de travailler. Localement, au sein de la technopole Hélioparc, deux acteurs économiques ont récemment investi le champ de la LUD : Mapotempo by WOOP (outil d'optimisation des tournées) et Mobiakademy (entreprise de formation). Adossé aux ressources numériques mises à disposition par Interlud, il semble indispensable d'accompagner chaque acteur dans la maîtrise du sujet.

STRUCTURE(S) PILOTE(S)

| Pau Béarn Pyrénées Mobilités.

STRUCTURES VOLONTAIRES À ASSOCIER (GROUPE PROJET)

| Mobiakademy, Mapotempo by Woop, Interlud, Aftral/Pomotrans, CARSAT, Lacoste.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre à disposition des signataires les outils de formation développés par Interlud via une page dédiée (site internet ou équipe TEAMS).
- Créer un formulaire de besoin en termes d'accompagnement qui permettra de cibler les besoins en formation et d'assurer une veille juridique et technique sur les aspects métier.
- Favoriser le partage d'expériences entre les signataires via un partenariat proposant une formation spécifique au territoire palois : MAPOTEMPO et MOBIKADEMY (3 rendez-vous annuels par groupe de 6-12 personnes- apports théoriques & cas pratiques - contenu adaptable selon les profils).

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes formées.
- Nombre d'établissements (publics ou privés) formés.
- Nombre d'établissements (publics ou privés) ayant appliqué l'outil d'optimisation des tournées.
- Gains (économiques, écologiques, sociaux).
- Apports et résultats de l'évaluation post-formation.

MOYENS



18 k €/an
(30% PBPM
20% offreurs de solution
50% entreprises)

CALENDRIER



Tout au long de la charte

ÉTAT D'AVANCEMENT



Démarrage

LIEN AVEC FICHE(S)



n° 7 et 8



5 - ANNEXES

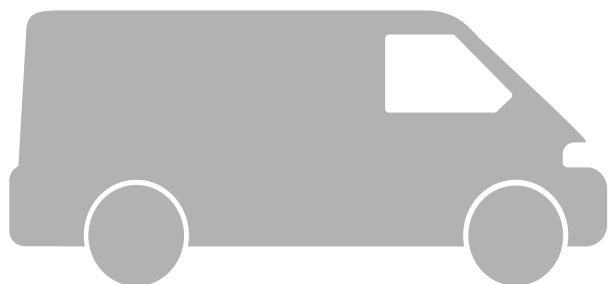
5.1 EXEMPLE D'OPÉRATEURS DE TRANSPORT IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE

	COMPTE D'AUTRUI	COMPTE PROPRE
LOCAL	Transports Geze, Lataste, Mathieu, German, Dubergé, Carvalho, Europe TransRoute, 3B Messagerie, Translab Atlantique, JV Services 64, Les Triporteurs Palois	Groupe Daniel, Emmaüs Lescar, Lannes primeur, producteurs en circuits courts
NATIONAL ET INTERNATIONAL	Colissimo (La Poste), DPD, DB Schenker, Heppner, Chronopost, Robinson, FEDEX, STEF, Dachser, Kuehne Nagel, BMV (Geodis - France Express), Olano	Paprec, Candia, Vinci, France Boissons, Lyreco, Réseau Le Saint, Sysco, Pomona TerreAzur, Relais d'Or, Groupe Pomona, Phoenix Pharmacie

Liste non exhaustive, issue du diagnostic Interlud 2021

Les travaux de diagnostic et de concertation ont permis de préciser l'écosystème de la logistique urbaine comme un environnement riche et multi-sectoriel. Le recensement des professionnels du transport du dernier kilomètre du territoire, avec des implantations plus ou moins locales, permet la définition d'un système complexe aux multiples typologies de flux et pratiques de livraisons. Le tableau ci-dessus tente d'en rendre

compte, tout en reconnaissant son caractère non exhaustif. Il s'intègre à une identification complète des acteurs de la logistique, impliquant également les générateurs de flux (commerces, grande distribution, industriels, artisans, producteurs...), le transport de matériaux (de construction par exemple) ou la gestion des déchets.





5.2 PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE CONCERTATION

1805 le Clos des Mariés	Enedis	Région Nouvelle-Aquitaine
ACEAP	Entre 2 verres – Atelier Le Chat Rouge	Relais d'Or Groupe Pomona
Acme Corporation	Fédération des buralistes	Renault Trucks
Agence immobilière 3C	FFBTP 64	Réseau Le Saint Fraichadour
Amazon	FNTR Nouvelle-Aquitaine	Schenker France
Association Lescar-Soleil	France Boissons	See Watch
Au chic à l'or	Frigerai	Société le Manoir
AUDAP	Garage Lacoste	Soditrans
Batail-Log	GIE Groupe AB	STEF
Bearn Tourisme Selectour	Graines de compost	STEF Transports Tarbes
BMV	GRDF	STEP / Triporteurs palois
Boulangerie Grangé	Groupe DANIEL	Stirvia
Box Eaty	Heppner	Sysco
CAPEB 64	Kuehne Nagel	Taldea Transport & Logistique
Carrefour	L'Électricité pour Vous	Taxis & Transports Nicolas
CCI Pau Béarn	Les dessous de f et h	Terega
CEREMA	Les Lavandières	TerreAzur Groupe Pomona
CGAD 64	Les retournées	Territoire d'énergies 64
Chambre d'Agriculture 64	LNPG Conseil	The North Face
CMA NA 64	Localiv	TLF Sud-Ouest
Collectif Fermier 64	Logistic Low Carbon	Total Energies
Comitrans	Mapotempo	Trait d'Union
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	Menjot Assurances	TRANS VA
Contresens	Messageries de l'Atlantique	Transports Dubergé
Croix Rouge Insertion Béarn	Mobiakademy	Transports Gaye
Solidarité	Olano Artix	Transports GEZE
Cyclo-eko	OTRE	Transports Laporte
Dachser	Pas des anges	Transports Lataste
Département 64	Pau Béarn Pyrénées Mobilités	Transports Peixoto et Fils
DPD Agence de Lons	Pays de Béarn	UMIH 64
DPD Agence Pau	Petit Bonheur d'Argent	UNION JACK
DREAL	Proviridis (Zen & V-gas)	Université Pau et Pays de l'Adour
Egalité Parfaite	Pyrénées Batteries	Ville de Pau



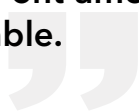
REMERCIEMENTS



Pau Béarn Pyrénées Mobilités, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Ville de Pau sont reconnaissants de l'opportunité qu'a constitué le programme national Interlud dans l'engagement d'une réflexion collective autour de la logistique. Un grand merci au CEREMA et à Logistic Low Carbon pour le pilotage intelligent de cette méthodologie, avec une reconnaissance particulière à Kim JOYEUX et Lucie CARRIOU pour leurs précieux conseils et leur énergie constante, ayant permis d'animer une démarche locale ambitieuse.

Merci à l'ensemble de l'équipe projet et aux membres du comité des partenaires, dont les fédérations, pour leur expertise et bienveillance sur tous ces nouveaux enjeux.

Pau Béarn Pyrénées Mobilités, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Ville de Pau remercient chaleureusement et sincèrement tous les acteurs ayant participé à la construction de cette charte. Leurs contributions et leurs regards croisés ont amené à la conception de cet outil en faveur de la logistique urbaine durable.





SIGNATAIRES

Le signataire peut choisir de prendre part au nom de son organisation, aux réalisations prévues dans la charte, d'en tirer profit, ou de se tenir informé, en veillant toujours à agir dans le sens d'une logistique urbaine plus durable (cf. paragraphe «Engagements»).

PAU BÉARN PYRÉNÉES MOBILITÉS

Nicolas Patriarche

VILLE DE PAU & COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Kenny Bertonazzi

Thibault Chenevière

Michel Capéran

CHAMBRE D'AGRICULTURE 64

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU 64

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PAU BÉARN





SIGNATAIRES

BATAIL-LOG

CARREFOUR

CEINTURE VERTE PAYS DE BEARN

GROUPE LA POSTE

ECLOZ

ENEDIS

ÉQUIP'LOG

FFBTP 64

FNTR AQUITAINE

GRAINES DE COMPOST

GRDF

GROUPE AB

GTB OTRE BÉARN

HEPPNER

LABESQUE V.I

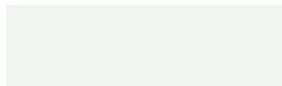
LEPV

LIDL

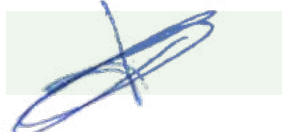


SIGNATAIRES

LLC



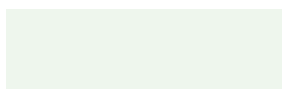
MOBI AKADEMY



PAPETERIE AUDY



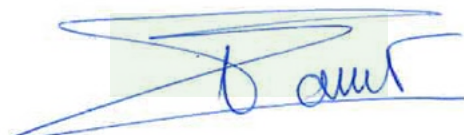
PAYS DE BEARN



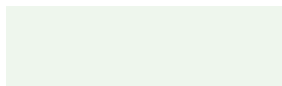
RELAIS D'OR



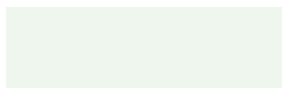
TLF NOUVELLE-AQUITAINE



RESEAU LE SAINT FRAICHADOUR



SELECTOUR



SOBOMAR ATLANTIQUE



STEP



TERREAZUR GROUPE POMONA



UMIH BEARN ET SOULE



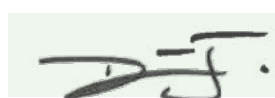
TERÉGA



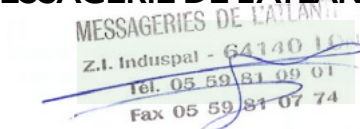
MAPOTEMPO BY WOOP



STOCKAGE BOX



MESSAGERIE DE L'ATLANTIQUE





CONTACT

**PAU BEARN PYRENEES
MOBILITES**

2 bis Place Royale

Hôtel de France

64000 PAU

smtu.secretariat@agglo-pau.fr

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
MOBILITÉS

PAU Capitale
humaine